

LES SPECIALISTES LIBERAUX DU GRAND EST

Engagés pour améliorer l'accès aux soins

Résultats d'une enquête régionale sur les moyens mis en œuvre

Le Collège des Spécialistes de l'URPS Médecins Libéraux Grand Est présente les résultats de son enquête réalisée au mois de mai 2024 visant à évaluer les efforts des spécialistes libéraux pour répondre aux problématiques croissantes d'accès aux soins dans notre région.

Une participation importante

L'enquête, diffusée aux médecins spécialistes par e-mail, a recueilli 238 réponses, soit un taux de participation en ligne de 18,8% par rapport aux mails consultés. Les dix spécialités les plus représentées dans la région sont aussi celles qui ont le plus répondu à l'enquête. La répartition des répondants est globalement similaire à celle de l'ensemble des spécialistes du Grand Est.

79% des répondants sont des libéraux exclusifs. Près de 44% des spécialistes exercent sur au moins deux sites différents, indiquant ainsi une certaine mobilité géographique. Si la majorité (57%) exerce dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants (50% de la population), **une part non négligeable des spécialistes (18%) est installée dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants.**

Le développement des cabinets de groupe est une tendance forte, 71% des moins de 40 ans exercent dans ce type de structure permettant de mutualiser certains moyens, contre seulement 43% des plus de 50 ans.

Evolution des pratiques

80% des médecins ont modifié leurs habitudes de travail ces 5 dernières années, témoignant d'une réactivité face à l'augmentation de la demande. Plus des deux tiers des spécialistes proposent désormais la prise de rendez-vous en ligne, facilitant ainsi l'accès aux soins pour les patients. Ces chiffres sont plus élevés en cabinet de groupe et chez les jeunes.

En matière de recrutement de personnel et de ressources humaines, près des deux tiers (63%) des spécialistes ont recruté un secrétariat médical pour améliorer l'accueil et la gestion administrative.

Une proportion plus faible (16%) de spécialistes a recruté un assistant médical. Il est intéressant de noter que seulement la moitié actuellement de ces assistants bénéficie d'un contrat aidé par la CPAM. **Ces chiffres augmentent fortement chez les spécialistes de moins de 40 ans** (25% d'embauches et 84% de contrats aidés). En parallèle, **23% des spécialistes ont fait évoluer le métier d'un de leurs secrétaires vers celui d'assistant médical**, montrant ainsi une volonté de valoriser les compétences de leur personnel.

Si les médecins spécialistes sont de plus en plus conscients de l'importance de déléguer les tâches administratives pour se concentrer sur leur cœur de métier, en plus des secrétaires et des assistants médicaux, **23% des médecins spécialistes ont recruté d'autres professionnels de santé** et l'enquête révèle la grande diversité des profils embauchés. Là aussi les jeunes spécialistes sont plus réactifs (29%).

Augmenter le temps consacré aux soins

L'externalisation de tâches non-médicales (plus fréquente en cabinet de groupe) et le travail avec des professionnels de santé libéraux non-médecins (20%) au sein de leur cabinet, permettent aux médecins de se concentrer sur leur cœur de métier et de déléguer les tâches administratives ou paramédicales.

Les spécialistes ont un recours croissant aux outils numériques dans les cabinets médicaux, en parallèle des recrutements de personnels et de sous-traitances. Les médecins cherchent à améliorer leur organisation, en optimisant leurs rendez-vous en ligne, en utilisant l'intelligence artificielle, en adaptant leur espace de travail par l'aménagement des locaux (création de nouvelles salles d'examen, agrandissement du cabinet, etc.) et l'achat de matériel. **L'ensemble des aménagements réalisés témoigne d'une adaptation aux nouvelles technologies et à l'évolution des pratiques médicales.**

Cette flexibilité et cette adaptation sont aussi révélées par les chiffres d'utilisation stratégique des plages horaires en ligne par les médecins spécialistes.

Ces derniers ont, pour la grande majorité d'entre eux (78%), adapté leur agenda en ligne pour répondre aux demandes urgentes de leurs confrères de premier recours et aux besoins de leurs patients. Ceci s'est, entre autres, traduit par une hiérarchisation des consultations et une différenciation des délais en fonction du caractère d'urgence des demandes.

Pour exemple, **plus de la moitié des médecins a augmenté le délai de suivi entre deux consultations pour les pathologies chroniques afin de libérer du temps pour de nouveaux patients.** Plusieurs modalités sont d'ailleurs développées pour améliorer l'accueil des nouveaux patients.

D'autres stratégies sont également mises en lumière dans l'enquête : **le transfert d'actes techniques ou de consultations de suivi, la délégation en interne (travail aidé), la coopération interprofessionnelle.**

Télémédecine et téléexpertise

L'enquête révèle que **la télémédecine et la téléexpertise**, en développement, concernent 45% des répondants pour les téléconsultations et 32% pour la téléexpertise. **L'analyse montre cependant que les volumes restent globalement assez faibles et l'utilisation est assez épisodique.** Les jeunes pour une fois sont en retrait. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette adoption limitée :

- La diversité des spécialités médicales : certaines spécialités se prêtent mieux à la téléconsultation que d'autres.
- Le temps nécessaire d'appropriation de ces technologies et la nécessité d'un équipement adapté ou la difficulté de l'utilisation des outils.
- Une demande très forte de consultations présentiels, le temps consacré à la télémédecine devant être pris sur le temps au contact direct du patient.

L'enquête nous apprend aussi que **25% des médecins spécialistes exercent dans un site de consultation secondaire**. Cette pratique est un peu plus répandue chez les moins de 50 ans (28%), améliorant ainsi l'accès aux soins sur le territoire. En se rapprochant des patients, les médecins contribuent à améliorer l'accès aux soins, notamment dans les zones où l'offre médicale est moins dense. Les sites secondaires sont majoritairement éloignés de 15 à 45 mn du site principal ; une distance plus longue étant plus difficile à gérer par le médecin car empiétant trop sur le temps médical.

Dernier enjeu pour l'amélioration de l'accès aux soins : le développement des stages en cabinet

L'enquête montre que la majorité des médecins spécialistes (81%) ne dispose pas d'un agrément de terrain de stage officiel. Cependant, une proportion non négligeable de médecins (19%) reçoit des internes, des docteurs juniors ou des assistants de médecine dans leur cabinet, mais des freins existent.

Les stages en cabinet contribuent à préparer les médecins en formation à leur exercice futur au plus près des besoins courants de la population. Ils peuvent également contribuer à rendre le mode d'exercice libéral plus attractif et l'installation plus rapide.

Quel impact sur l'offre de soins ?

L'enquête se conclut par la mesure de l'impact des moyens mis en œuvre pour améliorer l'offre de soins. Les résultats indiquent que les médecins considèrent trois leviers comme étant particulièrement efficaces :

- **l'optimisation structurelle du cabinet,**
- **l'optimisation organisationnelle (ressources humaines et délégations de tâches),**
- **l'optimisation de l'agenda de rendez-vous.**

En revanche, l'accueil d'internes, d'assistants ou de docteurs juniors semble plutôt perçu comme un investissement dans l'avenir, en termes d'association, d'installation et de pérennisation de l'offre de soins.

*« Cette enquête nous permet d'affirmer que les professionnels de santé font évoluer leurs pratiques **pour répondre aux nouveaux défis de leur métier** »* indique **Dr Anne Bellut, dermatologue et Vice-Présidente de l'URPS ML Grand Est**. Elle ajoute que *« les médecins spécialistes sont conscients des difficultés d'accès aux soins de leur patients et en plus d'une augmentation du temps de leur travail, ils ont mis en œuvre de nombreuses mesures organisationnelles pour offrir des services adaptés aux besoins de la population, pour répondre à la demande de leurs confrères de premier recours. Ils se sont dotés d'outils numériques pour optimiser leur organisation, étoffer l'offre de soins et améliorer la communication avec leurs patients.*

Cette enquête permet d'objectiver la diversité des mesures mises en œuvre par les médecins spécialistes. Elle permet également de pointer certaines difficultés, comme les freins à la mise en place de stages d'internes en milieu libéral, pourtant déterminants pour susciter des installations dans les territoires ».

Dr Thierry Bour, ophtalmologiste et Trésorier de l'URPS ML Grand Est annonce des perspectives importantes : *« Cette enquête n'a pas beaucoup d'équivalent et se montre novatrice dans la mesure où elle permet de mesurer le stade d'avancement de l'organisation des médecins libéraux spécialistes par rapport à un exercice traditionnel classique. On voit clairement l'émergence d'une équipe pluriprofessionnelle autour du médecin et l'affirmation du numérique. Cela s'accompagne aussi d'une adaptation des locaux professionnels ».*

Les évolutions organisationnelles et en ressources humaines ne sont pas encore majoritaires, mais il y a une dynamique en cours. En effet on constate que quasiment toutes les nouvelles mesures sont mises

*en place plus fréquemment chez les jeunes spécialistes et dans les cabinets de groupe. Il y a là incontestablement deux leviers importants pour l'avenir et une marge de progression très importante. Loin d'être figée, la médecine libérale spécialisée apparaît sur le chemin de l'adaptation aux défis et aux besoins croissants de la population. Ces transformations vont cependant devoir être accompagnées aux plans conventionnels et réglementaires. **Les résultats de cette étude peuvent servir de base pour élaborer des politiques de santé adaptées aux besoins des territoires, des patients et des professionnels** ».*

CONTACTS

Auteurs de l'étude

Dr Anne Bellut a.bellut@gmail.com

Dr Thierry Bour thbour57@gmail.com

Président de l'URPS ML Grand Est

Dr Claude Bronner dr.cbronner01@gmail.com

Secrétariat de l'URPS :

Linh Deprez : nancy@urpsmlgrandest.fr 03 83 58 47 53

www.urpsmlgrandest.fr